

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE SEANCE DU 02 AVRIL 2026

**Membres en
exercice :**

29

L'an deux mille vingt-six le deux avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de : Claude MOREL

**Membres
présents :**

28

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL - J-L LUSTENBERGER - J. DANON - J. TEXIER - I. MARESCAUX - H. GARCIA - S. HOSTALERY - F. NAMAR - C. ECH CHAREF - D. LIBES - B. DUFAY - M. JOUMOND - A. MULAS - A. ABBRUZZO - S. ABBES - B. GUILLOT - N. MALLEM - A. RIPOLL - S. RIGAUD - G. CLOCHER - F. VINCINAUX - B. LLORCA - A. LORNE - M. ROUBAUD - P. CHABAS - A. HERVIEUX - V. BAILLUET - F. BARRAUD-GONZALEZ

**Date de
convocation**

27/03/2026

Procurations :

V. SEVESTRE à A. RIPOLL

Secrétaire : M. JOUMOND

**DELIBERATION N° 09020426 : AFFAIRES GENERALES - Syndicat Mixte d'Énergie Vauclusien : Désignation des membres.
RAPPORTEUR : Claude MOREL**

Le Syndicat d'Énergie Vauclusien exerce la compétence d'autorité organisatrice du service public de distribution d'énergie électrique dans le Vaucluse.

Au travers de cette compétence, le syndicat effectue différentes missions telles que le contrôle des activités du concessionnaire et la réalisation de travaux d'électrification sur le territoire de ses adhérents.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, il y a lieu de procéder à la désignation des délégués qui représenteront la commune au sein du comité syndical. Il appartient à l'assemblée de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Ont fait acte de candidature :

- Jean-Luc Lustenberger
- Andrea Mulas

Conformément à l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas procéder au vote à bulletin secret.

Le conseil municipal ouï son rapporteur, et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment les L2121-21, L5211- et L5211-8,

Vu le courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte d'Énergie Vauclusien en date du 16 mars 2026,

Le conseil municipal décide de désigner à l'unanimité les membres du comité syndical du Syndicat d'Énergie Vauclusien.

➤ **Sont désignés au comité syndical du Syndicat d'Énergie Vauclusien :**

Titulaire	Suppléant
Jean-Luc Lustenberger	Andrea Mulas

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : Mmes/MM. C. MOREL – J-L LUSTENBERGER – J. DANON – J. TEXIER – I. MARESCAUX – H. GARCIA – S. HOSTALERY – F. NAMAR – C. ECH CHAREF – D. LIBES – B. DUFAY – M. JOUMOND – A. MULAS – A. ABBRUZZO – V. SEVESTRE – S. ABBES – B. GUILLOT – N. MALLEM – A. RIPOLL – S. RIGAUD – G. CLOCHER – F. VINCINAUX – B. LLORCA – A. LORNE – M. ROUBAUD – P. CHABAS – A. HERVIEUX – V. BAILLUET – F. BARRAUD-GONZALEZ

CONTRE :

ABSTENTION :

Fait à Caumont-sur-Durance, le 02 avril 2026

Le Maire
Claude MOREL



La Secrétaire de séance
Magali JOUMOND

